

Préambule

Partenaire de formation des CFF, du BLS, des RhB, de l'UTP et d'une cinquantaine d'autres entreprises, login formation professionnelle SA (ci-après login), organise des apprentissages, des stages et des formations complémentaires en phase avec le marché. Prestataire leader offrant une formation professionnelle attrayante et adaptée à la demande, login contribue de manière déterminante à assurer la relève au sein du monde des transports. Dans le cadre de la formation de base Construction de voies ferrées, les apprentis constructeurs de voies ferrées collaborent comme dans une petite entreprise et s'organisent de manière autonome: ils prospectent auprès d'entreprises, planifient leur travail et réalisent des prestations sur les chantiers des clients.

Conditions générales

- 1. Champ d'application:** sauf convention écrite divergente conclue avec login, les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations de construction réalisées par les formateurs professionnels et les apprentis suivant la formation de base Construction de voies ferrées. En cas de divergence entre les conditions générales du mandant et celles de login, les conditions de login s'appliquent exclusivement, sauf si le mandant les conteste par écrit lors de la remise de l'offre de login. Le cas échéant, les éventuelles divergences doivent être réglées par écrit. En cas de commande sans réserve par le mandant, les conditions générales de login sont réputées acceptées.
- 2. Offres:** les prestations de login s'organisent selon le descriptif de l'offre remise. Les offres de login ne mentionnant pas de date limite sont valables 60 jours après leur établissement.
- 3. Commandes:** les commandes transmises sans offre préalable de login ou présentant des modifications par rapport à l'offre remise requièrent une confirmation d'acceptation écrite de la part de login.
- 4. Prix:** les prix s'entendent nets en francs suisses (CHF), hors TVA. Toute modification de prix requiert l'accord écrit des deux parties. Tout surcoût imputable au mandant doit être remboursé à login.
- 5. Lieu d'exécution:** le lieu d'exécution est le lieu où se situe le chantier de voies ferrées.
- 6. Conditions de paiement:** les factures sont payables net et sans escompte dans les 30 jours. Les livraisons fractionnées sont considérées comme des ventes à part entière.
- 7. Retard de paiement:** en cas de retard de paiement du mandant, des intérêts moratoires de 5% par an sont dus. En outre, login a le droit, mais non l'obligation, de résilier le contrat et de réclamer les marchandises déjà livrées.
- 8. Retards:** les délais et dates communiqués ne commencent à courir qu'après règlement de toutes les questions techniques et commerciales requises et après réception de l'acompte éventuellement convenu. En cas d'événements imprévisibles, les délais et dates convenus sont prolongés de la durée desdits événements sans que login soit tenue de verser des dommages-intérêts. Sont notamment considérés comme tels des avaries de transport, des accidents graves, des épidémies, des grèves, des blocages et des mesures ordonnées par les autorités. Les délais et dates convenus sont en outre prolongés

si le mandant ne respecte pas les échéances de paiement convenues. La prolongation des délais n'autorise pas le mandant à résilier le contrat.

9. Achat: login procède à l'achat des composants et du matériel sur la base de la commande. Si le mandant modifie la commande, l'annule ou ne commande plus chez login, il est tenu d'acheter le matériel non utilisé.

10. Conditions de travail, dispositions relatives à la protection des travailleurs: login fournit ses prestations dans le respect des dispositions en vigueur en matière de conditions de travail et de sécurité. Le mandant est responsable de l'établissement du dispositif de sécurité et, selon les besoins, de la mise à disposition d'un chef de la sécurité et de protecteurs. Les formateurs professionnels de login sont au bénéfice d'une formation de chef de la sécurité (CS).

11. Profits et risques: les profits et risques sont transférés de login au mandant dès réception des travaux réalisés.

12. Garantie – dommages-intérêts: le mandant est tenu de contrôler la prestation réalisée dès la réception de cette dernière. Pour être recevables, les réclamations doivent être détaillées et communiquées par écrit à login dans les sept jours suivant leur réception. Toute responsabilité pour d'autres vices que les défauts de fabrication et de matériel est exclue. On parle de défaut de fabrication lorsque le produit final présente des différences techniques par rapport au produit convenu dans l'offre. En cas de défaut couvert par la garantie, login procède à une correction gratuite. login décline toute responsabilité en cas de manque à gagner ou d'autres dommages économiques pour le mandant.

13. Responsabilité: login est uniquement responsable des dommages corporels et matériels directs causés au mandant s'ils ont été commis de manière intentionnelle ou s'ils résultent d'une négligence grave. Sauf autre clause expresse des présentes conditions ou disposition légale contraignante, la responsabilité de login dans le cadre des dispositions légales relatives aux dommages corporels et matériels est limitée à CHF 10 000.– par sinistre. Toute autre responsabilité de login pour des dommages, en particulier des dommages économiques tels qu'un arrêt de production et un manque à gagner, est exclue.

14. Résiliation du contrat: en cas d'annulation de la commande par le mandant, toutes les dépenses engagées par login et pouvant être prouvées (commandes de matériel, mandats de fabrication internes/externes) peuvent être facturées au mandant.

15. Résiliation pour justes motifs: en cas de justes motifs qui rendent la poursuite du contrat impossible, les parties contractantes peuvent résilier le contrat en tout temps avec effet immédiat. En cas de résiliation anticipée, le paiement pour les prestations effectuées selon contrat jusqu'au moment de la résiliation est dû au prorata.

16. Validité: en principe, le contrat reste valable même si certains points des conditions générales s'avèrent invalides.

17. For: le for exclusif est le siège principal de login, à Olten. login est toutefois libre d'intenter une action devant tout autre tribunal compétent.

18. Droit applicable: toutes les relations contractuelles entre les parties sont régies par le droit suisse.



* Afin de faciliter la lecture de ces conditions générales, seule la forme du masculin générique est utilisée.